

SESAME : ouvre-toi au Jura ?

Faciliter l'intégration professionnelle des migrants, des réfugiés reconnus et des personnes admises à titre provisoire dans le secteur des soins, tel était l'objectif du projet pilote SESAME lancé il y a cinq ans par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et la Croix-Rouge suisse (CRS). Ce projet comprend des mesures visant à aider les migrants à obtenir un certificat d'auxiliaire de santé de la CRS, à la faveur d'une formation qui existe depuis des décennies. Ce projet pilote d'une durée de 3 ans a permis à 616 personnes d'y participer. Les trois quarts étaient des femmes et près de la moitié des réfugiés reconnus ou des personnes admises à titre provisoire. 444 participants ont décroché ce certificat et près de 90% d'entre eux ont trouvé un emploi dans la foulée.

Ces mesures sont maintenues au-delà de la phase pilote, afin de mieux exploiter le potentiel de la main-d'œuvre présente en Suisse. Chaque année, plus de 4000 personnes à travers le pays suivent la formation d'auxiliaire de santé de la CRS. Désormais, plusieurs centaines le font dans le cadre de SESAME. Le projet contribue également à une meilleure exploitation du potentiel offert par la main-d'œuvre présente en Suisse. Non seulement, ils ne volent le travail de personne, mais ils évitent aux employeurs d'être obligés de recruter à l'étranger. Ils contribuent ainsi à la mise en œuvre de l'article constitutionnel contre l'immigration de masse. Le SEM a participé au projet pilote à hauteur d'un million de francs, soit la moitié du coût total.

Les finances publiques sortent aussi gagnantes du projet. Selon la vice-directrice du Secrétariat d'Etat aux migrations Cornelia Lüthy, l'intégration d'un réfugié de 30 ans sur le marché du travail soulage les budgets de l'aide sociale et de l'assurance chômage de 100'000 francs sur toute la durée de sa carrière. Le secteur des soins connaît des salaires minimum et les institutions sociales offrent une assez grande sécurité d'emploi.

Selon ce qui précède, nous demandons au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- **Le Canton du Jura a-t-il été sollicité, a-t-il participé à la phase de projet pilote ? Si oui, peut-on nous renseigner sur le nombre de personnes ayant bénéficié de cette formation et le taux de réussite ? Si non, pourquoi n'a-t-il pas adhérer à ce projet ?**
- **La phase pilote étant terminée et les mesures ayant été maintenues, le Canton du Jura contribue-t-il à la réussite du programme SESAME ? Si oui, nous souhaiterions en connaître les détails. Si non, serait-il envisageable que notre Canton s'engage dans cette voie, les avantages paraissant évidents s'agissant d'un véritable programme gagnant-gagnant ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 04 mars 2020

Pour le groupe PCSI
Vincent Hennin



 L'indépendance